



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 AVRIL 2017

Compte-rendu de séance

Le Conseil Communautaire des Causses à l'Aubrac s'est réuni en séance ordinaire, le 18 avril 2017, au siège de la Communauté de Communes à Coussergues, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul PEYRAC.

Date de la convocation : 12 avril 2017

Nombre de conseillers en exercice : 42

Présents ou représentés :42

Séverac d'Aveyron : M. Camille GALIBERT, Mme Georgette LACOSTE, M. Raymond GUITARD, , M. Jérôme de LESCURE, M. Christian DELMAS, Mme Mélanie BRUNET, M. Olivier DUPLESSIS de POUZILHAC, Mme Thérèse CASAGRANDE, Mme Marie-Claire COUDERC,

Laissac Séverac l'église : M. Claude SALLES, Mme Danielle BOURREL, M. David MINERVA, M. Yves KLEIN, M. Jean-François VIDAL,

Palmas d'Aveyron : M. Jean-Paul PEYRAC, , Paul REDON,

Bertholène : M Jacques MAISONABE, , Mme Hélène VAYSSIÈRE

Gaillac d'Aveyron : M. Michel MERCADIER,

Vimenes : Mme Nathalie RICARD,

Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac : M. Marc BORIES, M. Jean-Pierre NIEL, M. Patrick BLANC, L, Mme Odette LAGARRIGUE,

Castelnau de Mandailles : M. Jean BOYER, Mathieu ANGLADE

Sainte Eulalie d'Olt : M. Christian NAUDAN,

Pomayrols : -

Pierrefiche : -

Prades d'Aubrac : Roger AUGUY

Campagnac : M. Jean Michel LADET, Mme Eliane LABEAUME,

La Capelle Bonance : M. Jean-Louis SANNIE,

Saint Martin de Lenne : M. Sébastien CROS,

Saint Laurent d'Olt : M. Alain VIOLAC, M. Robert VAYSSE,

Saint Saturnin de Lenne : M. Gérard AFFRE.

Pouvoirs :

Mme Isabelle POIRIER a donné pouvoir à M. Jacques MAISONNABE

M. Michel BAYOL a donné pouvoir à M. Marc BORIES

M. Alain GAL a donné pouvoir à M. Raymond GUITTARD

Mme Florence RAYNAL a donné pouvoir à Marie Claire COUDERC

M. Gérard MAJOREL a donné pouvoir à M. Christian NAUDAN

Mme Christine VERLAGUET a donné pouvoir à M. Roger AUGUY

M. Gérard LEMAIRE a donné pouvoir à M. Jean Paul PEYRAC

Secrétaire de séance : Mme Danielle BOURREL

Le compte-rendu de la réunion du 28 mars 2017 est adopté à l'unanimité.

Approbation des comptes administratifs 2016 et des comptes de gestion 2016

Monsieur Christian DELMAS présente les comptes administratifs.

ZA DU TUMULUS 2 à Pierrefiche

21 115 m2 restent à vendre à 12,10 € HT le m2. Constitués de lots et d'ilots redécoupables
L'exécution 2016 s'est traduite par peu de mouvements comptables (pas de vente de lots).
Seuls les intérêts de l'emprunt de 214 267 €, les écritures de stocks et la reprise du déficit 2015
(25 033,91 €) ont été constatés.
Ce budget présente un déficit au compte administratif 2016 de 29 578,90 €.

EXTENSION DE LA ZA DE LA FALQUE A ST GENIEZ

Un lot a été vendu en 2016 pour la somme de 34 017,90 € HT.
Un lot de 1120 m2 reste à vendre au prix de 16,70 € HT
Le compte administratif présente un résultat de + 48 307,77 €

ATELIER RELAIS DE STE EULALIE D'OLT

L'aménagement de cet atelier est en voie d'achèvement. Il est scindé en deux parties.
La 1ere partie est occupée par la SAS la Découpe d'Olt (atelier de découpe de viande à façon)
depuis mai 2016 moyennant un loyer mensuel de 715 € HT
L'autre partie du bâtiment est louée depuis le 15 novembre 2016 à la Ste Méca d'Olt (atelier
mécanique) qui s'acquitte d'un loyer de 793 €HT par mois.

En fonctionnement :

-dépenses : des dépenses limitées aux intérêts de la dette, taxes foncières et la reprise du résultat
2015 pour un montant total de : 3086.24 €

-recettes : 5410,16 € HT provenant des loyers, 20 000 € de subvention d'équilibre du budget général et produits divers dont cession d'immobilisation .pour un montant de 25 446, 48 €

La section de fonctionnement dégage un excédent de + 22 360,24 €.

En Investissement :

-Les dépenses : reprise du déficit 2015 de 14594€, réalisation des travaux d'aménagement de l'atelier pour un montant de 258 829,67 € et 10 289,31 € de remboursement de capital d'emprunt. Soit 283 955,48 € au total.

23 185 € HT de dépenses d'équipement sont portées en restes à réaliser.

-Les recettes : 146676.89 € d'acomptes de subventions perçues et réalisation d'un emprunt de 76 500 € pour boucler l'opération.

51 007 € de subventions restant à percevoir sont portées en restes à réaliser.

La Section d'investissement présente un déficit de 60 742,49 €.

Le résultat cumulé des deux sections et des restes à réaliser 2016 reste déficitaire (-10 560,25 €)

SPANC (CC des Pays d'Olt et d'Aubrac)

Le service a quasiment achevé la campagne de diagnostics initiaux des installations d'assainissement non collectif.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 149 608,42 € HT avec la reprise du déficit de clôture 2015 (38 376,68 €).

Elles sont constituées de charges à caractère général (2062,14 €) et de charges de personnel (22 640 €) pour le fonctionnement du service, d'aides de l'Agence de l'Eau pour aider les particuliers éligibles à la réalisation de leur installation (71385,60 €), d'un reversement de trop perçu d'aides (13 626 €) et enfin de la dotation aux amortissements (1518 €).

Les recettes de la section de fonctionnement sont composées des redevances classiques (diagnostics initiaux, contrôles de conception/réalisation, diagnostics lors de ventes immobilières) et des aides de l'Agence de l'Eau, dont les subventions à reverser aux particuliers pour un montant global de recette de 119 009 €. La reprise des subventions allouées aux immobilisations du service (véhicules, matériel...) complète les recettes à hauteur de 6209 €.

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 125 218 €.

La section de fonctionnement présente un déficit de 24 390,42 € €. Ce déficit a progressé de 2012 à 2014. Il diminue depuis 2015 avec l'achèvement des contrôles initiaux de toutes les installations qui génèrent du produit supplémentaire.

La section d'investissement est constituée des reprises sur subventions (6029 €) en dépenses et, en recettes, des amortissements et de l'excédent d'investissement soit 8553,48 €.

La section est excédentaire de 2344.48 €.

Le résultat de clôture est déficitaire (-22 045,94 €)

Budget Général de la CC des Pays d'Olt et d'Aubrac

La section de fonctionnement présente un excédent de 454 425,15 €.

Les dépenses de la section s'élèvent à 2 075 399,81 €. Elles sont constituées :

1. des charges à caractère général pour le fonctionnement des services (écoles, déchets, équipements sportifs et culturels...) : 652 078.70 €
2. charges de personnel pour le fonctionnement des services : 599 703,69 €
3. Atténuations de produits (sur les impôts locaux et sur le fonds de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales) : 110 668 €

4. Autres charges de gestion courante : subventions (office de tourisme, centre social au travers du contrat de projet et du contrat enfance jeunesse, participations à des structures et organismes tiers (SIEDA, SMICA, PETR....) , aides à l'école privée sous contrat Ste Marie : 457 976,08 €
5. des charges financières (intérêts de la dette, intérêts de ligne de trésorerie...) : 203 471,24 €
6. De charges exceptionnelles (3 726.17 €) et des amortissements (47 775,93 €)

Les recettes de la section (2 529 824,96€) sont composées :

1. Du remboursement pour assurance du personnel en maladie : 19101.40 €
2. Des produits des services, du domaine (Redevance spéciale des déchets, participation au fonctionnement des écoles, régies cantines/piscine/bibliothèque, mise à disposition de personnel au SPANC et à la commune de St Geniez, Aide CAF dans le cadre du CEJ ... : 263 145.44 €
3. Du produit des impôts (ménage, TEOM, FPIC) : 1 961 329 €
4. Des dotations de l'Etat dont la DGF en baisse depuis 2014: 264 765.58 €
5. de produits exceptionnels, reprise sur FCTVA... : 19207,39€

La section d'investissement présente un excédent de 171 710,38 €.

En dépenses d'investissement :

1 801 738,81 € ont été consommés auxquels s'ajoutent 648 039,52 € au titre des reports. Soit la somme globale de 2 449 778,34 €.

1 - Les dépenses d'équipement (1 473 513,74 €) ont été affectées à diverses opérations : aménagement des abords de la piscine avec l'implantation d'un ensemble de tobogans, la voirie dont la réfection de la route de la trans Aubrac, la salle d'animation et d'exposition de Ste Eulalie, du matériel et mobilier...

Une partie importante des crédits inscrits non consommés a été portée en restes à réaliser à reprendre sur le budget 2017 (école de Pierrefiche, camion benne à OM, salle d'animation de Ste Eulalie, enfouissements de réseaux, travaux routiers sur la Trans Aubrac Tranche 2, enfouissement de réseaux et fonds de concours...) à hauteur de 1 383 209 €.

2- 321 424,12 € ont été consacrés au remboursement de la dette

3- 6 800,95 € de reprise sur FCTVA.

Les recettes de la section d'investissements (2 621 488,72) proviennent :

- de subventions et fonds de concours encaissées : 747 996,11 € dont 547 104,51 € sont reportées en restes à réaliser sur 2017.
- du FCTVA et de l'affectation du résultat d'exploitation 2015 pour un montant global de 742 036,93 €.
- des amortissements : 47775.93 €
- des opérations d'ordre pour l'intégration des emprunts du Syndicat du Lac de Castelnau pour 51200 €.
- de l'encaissement d' emprunts d'équilibres (1 078 000€) :
 - deux emprunts d'un montant global de 438 000 € signés en 2015 pour équilibrer le budget 2015 mais encaissés sur l'exercice en janvier 2016.
 - un emprunt d'équilibre pour l'exercice 2016 de 640 000 €.

Le résultat cumulé d'exécution 2016 du budget principal est de :

454 425,15 € (solde fonctionnement) + 171 710,38 € (solde d'investissement) – 836 104,49 € (solde des Restes à réaliser) = -209 968,96 €

Ce déficit sera compensé par le FCTVA à percevoir sur les dépenses réalisées au cours du dernier trimestre 2016 et sur les dépenses éligibles portées en restes à réaliser. Soit une somme globale à attendre de + 215 603 € de FCTVA. Ramenant ce déficit cumulé à la somme arrondie de 215 603 – 209 968 € = + 5 684 €.

A noter également que l'épargne nette dégagée par la section de fonctionnement est de + 133 001,03 € (après remboursement du capital de la dette).

SYNDICAT MIXTE DE LA HAUTE VALLEE DU LOT

Le syndicat mixte de la Haute Vallée du Lot a été dissout et l'opération de valorisation de la haute vallée du Lot est reprise par la CC des Causses à l'Aubrac.

En fonctionnement :

Les dépenses s'élèvent à 50 659,79 € dont :

25 519,79 € de dépenses réelles : 11 268,57 € de charges à caractère général et 14 251, 22 € de charges financières

25140 € d'écritures d'ordres liées aux échanges de parcelles dans le cadre du projet de valorisation.

Les recettes (58665,64 €) proviennent de la participation des anciennes communautés de communes membres au remboursement des intérêts de la dette et à l'équilibre budgétaire général (22 508,72 €), auxquelles s'ajoutent les opérations d'ordre d'échanges et de ventes de terrains, produits exceptionnels (30 112 €) et de l'affectation de la totalité du résultat d'exploitation 2015 (5844, 92 €).

La section dégage un résultat de + 8005,85 €

La section d'investissement présente un excédent de 135 804,23€

En dépenses (117 431.57 €) :

94 518,90 € de crédits ont été consommés en négociations foncières en phases amiable et expropriation, en achat d'emprises parcellaires nécessaires au projet et en rédaction d'actes de transfert de propriétés.

22 912, 67 € concernant le remboursement du capital de la dette.

Les recettes proviennent du FCTVA, d'acomptes de subventions, de la participation des deux anciennes communautés au remboursement du capital de la dette, des opérations d'échanges/cessions de terrains et de l'affectation du résultat d'investissement 2015 (+ 82 043,60 €).
Soit 253 235,80
€ au total.

Le résultat cumulé de l'exercice est le suivant:

Section de fonctionnement :	+ 8005,85 €
Section d'investissement :	+135804,23
Restes à réaliser reportés :	- 12940,18

	+ 130 869,90 €

Après retrait de M. Christian NAUDAN, ancien Président de la Communauté de Communes des Pays d'Olt et d'Aubrac, les comptes administratifs du budget général et budgets annexes sont votés à l'unanimité.

CA BUDGET GENERAL LOT ET SERRE

La section de fonctionnement présente un excédent de 813 150,31 après reprise d'une partie de l'excédent antérieur (2015) de 477 084,14 €.

425 849 € ont été consacrés aux dépenses de la section :
169 053,47 € de charges à caractère général, 132 027,85 € de personnel et frais assimilés, autres charges de gestion courante (39 854,18 € : subventions aux associations, participations au PNR Grands Causses, au syndicat Mixte Hte Vallée du Lot, au SIEDA pour le THD), 78136,18 € au titre des amortissements.

Les recettes (1 238 999,31 €) sont constituées des entrées à la piscine (6081,05 €), des impôts et taxes (490 917 €), de dotations et participations (134 625,58 €), d'autres produits (130 291,54 € dont des fonds de concours pour la réalisation de la salle des fêtes de Campagnac) et de l'affectation du résultat 2015 de 477 084,14 €

La section d'investissement présente un déficit de 308 361,94 € avec la reprise des reports antérieurs.

En dépenses (1 202 860,94 €) :

- 710 158,69 € de dépenses d'équipement (voirie, salle d'animation culturelle de Campagnac, travaux piscine, accessibilité bâtiments, fonds de concours aux communes)
- 22 253,85 € au titre de la dette en K.
- 470 448,40 € de reprise du déficit 2015

En recettes (894 499 €) :

- subventions (218 325,62 €),
- dotations FCTVA et partie compte de résultat 2015 (590 163,29 €)
- Amortissements (78 136,18 €)
- ...

**Le résultat cumulé (fonctionnement/investissement /restes à réaliser) est de + 573 924,37,37 €
L'épargne nette s'élève à + 790 896,46 €**

CA ASSANISSEMENT LOT ET SERRE

La section d'exploitation présente un déficit de 11 285,82 €

En dépenses de la section (141 703,53 €) : 35 489,45 € de charges à caractère général pour le fonctionnement du service, 15 059,44 € de charges financières, 7418 € d'annulation de titres et 83 736,44 € d'amortissement

Les recettes d'exploitation (130 418,31 €) : 81 732,51 € de vente de produits (pour 137 000 € estimés), 29 381 € de primes à l'épuration, 19 270 € de reprise de subventions....

La section d'investissement présente également un déficit de 185 972,16 €.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 364 623,42€ :

- 74 780,40 € de dépenses d'équipement (télégestion des stations essentiellement)
- 27 844,99 € de remboursement de la dette en K et 19 270 € de reprises de subventions
- 242 728,03 € (reprise du déficit 2015)

Les recettes (178 651,26 €) comprennent des subventions (77 191,70 €), dotations (17 722,91 €) et amortissements (83 736,64 €).

Le budget présente un résultat cumulé déficitaire (FCT+ INVST + RAR) = -11 285,22 -185 972,16 – 22 104 = -219 361,38 €.

CA OM LOT ET SERRE

Ce service sera, à compter de 2017, intégré au budget général de la communauté de communes.

La Section de fonctionnement est excédentaire (+14 159,38 €)

Les dépenses de la section de fonctionnement s'élèvent à 198 078,76 € (essentiellement des prestations de collecte et de traitement des déchets, peu d'emprunts et quelques amortissements). Les recettes de la section sont constituées de redevances et de la TEOM pour un total de 199 693,22 € complétées par 12 544,92 € d'affectation du résultat 2015. Soit 212 238,14 €.

La section d'investissement présente un excédent de 25 377,41 € avec la reprise d'un excédent d'investissement 2015 de 21 193,46 €.

En dépenses, 42 321 75 € de travaux (Aménagements de sites de collecte des OM, travaux en déchetterie) et 3500 € de remboursement de capital de la dette.

Les recettes (FCTVA, affectation du résultat 2015 au 1068, amortissements et reprise du résultat d'investissement 2015) s'élèvent à 71 199,16 €.

Des dépenses (30 284 € pour l'aménagement de la déchetterie) et recettes (5500 €) sont portées en restes à réaliser à reprendre sur le budget 2017.

Le résultat cumulé est de + 14 752.79 €.

MAISON DE LA MEDECINE :

Ce bâtiment accueille un médecin, un cabinet d'infirmières et l'IME. Reste deux locaux à louer.

La CC assure les charges d'entretien de l'équipement (personnel, matériel, eau, électricité...le remboursement des intérêts de la dette) et perçoit les loyers en compensation (médecin 601 €/mois, cabinet infirmières 292 €/mois, IME 610 €/mois)

Les dépenses d'investissement concernent essentiellement le remboursement du capital de la dette (10 262,58 €) et quelques travaux (3966,84 €)

La section d'exploitation présente un excédent de 2 133,93 €

La section d'investissement dégage un déficit de 44 190,53 €

Avec 2033 € de dépenses en RAR, le déficit cumulé est de 44 089,60 €

ZA DU LAURADOU

Zone d'activité à St Saturnin où il reste 12114m2 à vendre au prix de 9 € HT (soit 109 026 € de produits de ventes à recevoir).

Le résultat 2016 présente un déficit de 165 705,34€.

Après retrait de M. Jean Michel LADET, ancien Président de la Communauté de Communes de Lot et Serre, les comptes administratifs du budget général et budgets annexes sont votés à l'unanimité.

COMPTE-ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET GENERAL CCCL

Section de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 502 203.80 €, les recettes à 1 601 867.32 € soit un excédent de 99 663.52 €, à reporter un excédent de 199 070.19 € soit un excédent global de fonctionnement fin 2016 de **298 733.71 €**.

Les principaux postes sont :

DEPENSES

011 :	575 626.75 €
012 :	372 995.54 €
014 :	82 993.00 €
65 :	368 437.83 €
66 :	34 459.28 €
68-042 :	67 691.40 €

RECETTES

013 :	286.96 €
70 :	140 539.36 €
73 :	1 174 789.80 €
74 :	281 995.56 €
75 :	4 255.64 €

Section d'investissement :

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 115 729.00 € et les recettes à 1 073 376.66 €, l'excédent reporté de 2015 à 11 496.19 € soit un déficit fin 2016 de 30 855.95 €.

Les principales dépenses sont : la construction des vestiaires de Bertholène : 176 932.81 € Les travaux de réfection de la piscine : 550 217.33 €, le programme de voirie 215 496.17 €, le remboursement du capital de la dette à hauteur de 119 944.68 €

Les principales recettes sont : les subventions d'équipement (région, département DETR) à hauteur de 428 574.28 €, le produit des emprunts contractés 310 000.00 €, le FC TVA 169 367.37 €, les dotations aux amortissement 67 691.40 €.

COMPTE-ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET SPANC CCCL

Le service n'a pas terminé la campagne des diagnostics initiaux des ANC sur un total d'environ 460 ANC, 250 ont été réalisés reste à réaliser les ANC sur les communes de BERTHOLENE et LAISSAC environ 210.

Les recettes d'exploitation (redevances ANC + prime Agence de l'Eau AG) s'élèvent à 7 953.00 € et les dépenses à 3 064.38 € (amortissement du matériel) soit un excédent de fonctionnement de 4 888.62

€ auquel il convient de rajouter l'excédent 2015 reporté de 6 242.62 € d'où un excédent global de la section d'exploitation de 11 131.24 €.

Les recettes d'investissement sont uniquement les amortissements : 3 064.38 € d'où un excédent d'investissement de 3 064.38 € auquel il faut rajouter l'excédent de 2015 : 2 626.53 € soit un excédent global d'investissement fin 2016 de 5 690.91 €.

COMPTE-ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET MAISON MEDICALE CCCL

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 142 144.89 € dont 60 000.00 € proviennent d'une subvention du budget principal pour le financement des travaux (création de 2 locaux professionnels dans le local anciennement occupé par Mme JULIEN dentiste). Les loyers encaissés s'élèvent à 82 144.89 €.

Les dépenses de fonctionnement sont principalement constituées par le remboursement de la dette 35 320.12 €.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 67 295.21 € soit 31 036.64 € au titre du remboursement de la dette, 31 690.57 € de travaux.

Globalement ce budget dégage un excédent de 10 194.76 €

COMPTE-ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET ZAE DES COMBES

Au 31 décembre 2016, il restait 1 lot à vendre sur la 1^{ère} tranche. Un lot a été vendu en décembre 2016 dont l'encaissement a été fait en janvier 2017. L'aménagement de la 2^{ème} tranche est prévu au budget 2017. La Communauté de communes est propriétaire du terrain à aménager et le coût de la viabilisation n'est pas encore chiffré.

Le conseil approuve les comptes de gestions des Trésoriers pour l'ensemble des CA conformes aux exécutions budgétaires.

Un léger écart de 0.10 € est constaté sur le budget assainissement. Les résultats du compte de gestion sont repris dans le budget 2007 du service.

Budgets primitifs 2017

Voir Documents annexes

Budget général

Section de fonctionnement :

La section « agglomère » en dépenses et recettes les montants réévalués des compétences territorialisées des 3 anciennes communautés de communes. Elle reprend également le service Déchets de Sévérac et la subvention de l'office de tourisme.

La section de fonctionnement s'équilibre comme suit :

Les dépenses :

011 - Charges à caractère général	1 936 470	Pour le fonctionnement des services : Déchets, écoles , équipements sportifs et culturels....
012 charges de personnel	1 400 587	En lien avec les compétences exercées
65-Participations	1 313 822	Participations aux organismes, subventions aux associations, prise en charges des déficits prévisionnels des budgets annexes ...
66- Frais financiers	256 876	Intérêts de la dette
67 -Amortissements	234 517	
67-Autres charges exceptionnelles	1 000+3000 pour annuler un titre de 2016	
014- Atténuation de Produits	583 997	Reversement sur la fiscalité des ménages et sur le FPIC
022- Dépenses imprévues	22 000	Somme pour permettre d'engager d'éventuelles dépenses imprévues en l'absence de décision modificative
023- Virement à la SI	974 222	Virement de l'épargne brute en section d'investissement
TOTAL	6 726 490	

Les recettes :

6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel	10 000	
TOTAL 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	493 579	Redevances spéciales déchets, facturation cantines, mise à disposition de personnel et matériel, contributions CAF/MASA sur les structures petites enfance...
TOTAL 73 - Impôts et taxes	5 499 464	Voir paragraphe sur la fiscalité FPIC, taxe de séjours...
TOTAL 74 - Dotations, subventions et participations	612 682	DGF, Compensations fiscales de l'Etat
TOTAL - 75 - Autres produits de gestion courante	89 162	Excédents prévisionnels de budget annexes
7788 - Produits exceptionnels divers	840	
777 - Quote-part des subventions d'investissement transférées	20 763	FCTVA sur dépenses d'entretien (bâtiments, voirie)
TOTAL	6 726 490	

La section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre à **8 477 019€**

Les opérations financières et d'ordres

	DEPENSES (€)	RECETTES (€)
Déficit/Excédent d'investissement reportés (001) des budgets antérieurs	339 217,89	332 892,02
Affectation des comptes d'exploitations 2016 au 1068 des budgets antérieurs		1 588 474, 40
FCVTA DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		20 763
FCTVA SMHVL 2015 2016		29 792
FCTVA 4ème trimestres 2016 DES CC		79 799
FCTVA (10222) Dépenses d'équipement de la section		790 685 €
Emprunt d'équilibre à contracter (16412)		1 566 200,54 (1)
Opérations d'ordres		
Prélèvement sur le fonctionnement (021)		974 222 (2)
Reprise du FCTVA dépenses d'entretien	20 763	
Amortissements		224 806
Intégration de l'emprunt prévisionnel 2017 du Syndicat Mixte de Lac de Castelnau dont est membre la Communauté. Emprunt pour la réalisation d'équipements :gîte flottant, bateaux, vélos électriques + enfouissement ligne HT.	106 200	106 200

L' emprunt prévisionnel d'équilibre de la section de 1 566 200,54 € peut être ramené à **1 060 401€** en soustrayant les opérations d'investissement inscrites dans la section qui feront l'objet, si elles se réalisent, de budgets annexes dédiés (achat de terrains pour deux projets de ZA à St Geniez et à St Martin, projet d'atelier relais à la ZA de la Falque). Ces 3 opérations sont inscrites au budget général car il est prématuré d'ouvrir aujourd'hui, pour leur réalisation, des budgets assujettis à la TVA.

La capacité d'autofinancement brute est de **974 222 €**. La CAF nette prévisionnelle après remboursement du capital 2017 s'élève à 445 555 €.

La CAF prévisionnelle 2018 après couverture de l'annuité nouvel emprunt prévisionnel 2017 (simulation avec 1 010 480 € de K) s'élèverait à 322 812 €.

Les opérations d'équipements :

	DEPENSES	RECETTES (Subventions, fonds de concours)
CCPOA et Autres - MATERIEL ET MOBILIER CCPOA/ OP 10	10 954	0
CCPOA - PISCINE ST GENIEZ / OP 15.	8 100	36 712
CCPOA - GYMNASSE ST GENIEZ CCPOA / OP 25	2 000	
CCPOA - REHAB DE CSDI CCPOA / OP 27	11 000	
CCPOA - DECHETS ET TRI SELECTIF "CCPOA"/ OP 28. Camion benne....	190 552	67 496
CCPOA - COMPLEXE SPORTIF DE LA FALQUE/ OP 40. Etude pour réfection du terrain de football du stade d'honneur de St Geniez	36 126	0
CCPOA - RESTRUCTURATION DECHETTERIE / OP 44	0	0
CCPOA - Salle Culturelle à St Geniez/OP 57	5 430	0
CCPOA - Salle Ste Eulalie/58. Solde de l'opération	190 235	289 074
CCPOA - Cœur de village de Prades. MO/OP 66. En cours	565 200	306 000
Voirie CCPOA / OP 69 – Trans Aubrac	551 244	228 100
ENFOUISSEMENT RESEAUX FALGUIERES - OP 56.	49 031	0
NOUVELLE ECOLE PIERREFICHE.OP 76.	549 774	309 190
CCPOA SALLE DES FETES DE PIERREFICHE. OP 95 TRAVAUX COMPTE DE TIERS (mutualisée avec le projet d'école pour la salle de motricité)	123 513	123 513
CCPOA Fonds de concours pour Pierrefiche / salle .OP 79	6 501	
CCPOA - Fonds de Concours pour la Salle des Fêtes de Castelnau. OP 78	10 000	
CCPOA - Enfouissement réseaux BELLEVUE.	53 680	0
CCPOA - Enfouissement réseaux ZA Ste Eulalie. Op 85.	39 579	0
CCPOA - Enfouissement réseaux Pierrefiche traverse. Op 84	65 658	0
CCPOA - Cœur de village Pierrefiche. Op 83. .	99 000	66 000
CCPOA – Enfouissement Réseaux Prades. Op 87. .	62 800	0
Bibliothèques op 86 (études)	10 000	
CCPOA - NOUVEAU - ENFOUISSEMENT RESEAUX DE ST PIERRE. OP 89	35 142	0
CCPOA – Enfouissement réseaux ZA la Salle T1 et T2 OP 90	21 441 + 23730	0
CCPOA - FONDS DE CONCOURS POUR PRADES - OP 91	50 000	
CCPOA- FONDS DE CONCOURS POUR ST GENIEZ / Plateau multisports OP 92	500 + 500 € pour autre OP	
CCPOA - Fonds de Concours aux 6 communes membres.CCPOA OP 93	48 000	

VALORISATION HAUTE VALLEE DU LOT (SMHVL) OP 94	529 054	161 728
LAISSAGAIS -OP 983 - Etude Réseau de chaleur	6 000	3 000
LAISSAGAIS -OP 984 - Etudes MSAP Laissac	30 000	0
LAISSAGAIS OP 800 Vestiaires de Bertholene	40 000	67 790
LAISSAGAIS OP 2001 - MATERIEL DIVERS	57 528	0
OP 2000 - AMENAGEMENT CC	47 000	0
LAISSAGAIS OP 982 - PLAQUES EMAILLEES	20500	14 262
OP 906 - DECHETTERIE Laissac	461 086	144 600
OP 2002- Compte de tiers VESTIAIRES DE FOOT DE LAISSAC. OPERATION COMPTE DE TIERS	473 232	473 232
OP 2003- ETUDE CALIA CONSEIL	51 660	16 800
OP - 2004 - NOUVEAUX TRAVAUX VOIRIES 2017	889 949	111 244
OP - 2005 DECHETTERIE DE SEVERAC	272 400	45 400
OP- 2006 Fonds de Concours pour SEVERAC	350 270	0
OP -2007 Salle FETE ST SATURNIN. COMPTE DE TIERS	25 200	25 200
LOT ET SERRE OP 2008- Travaux OM "Lot et Serre"	30 284	0
LOT ET SERRE OP 2009 - Piscine + Accessibilité bâtiment	100 460	0
LOT ET SERRE OP 2010 - Salle des Fêtes de Campagnac, Op compte de tiers	178 134	178 134
OP 2011 - Soldes / Fonds de concours aux Cnes Ex Lot et Serre	175 400	
OP 2012 - ETUDE EAU ASSAINISSEMENT	72 000	42 000
CCPOA OP 2014 - ACHAT PARCELLE ZA LA FALQUE A ST GENIEZ	234 000	Cette opération augmente artificiellement l'emprunt d'équilibre. Un budget annexe lui sera consacrée si elle se réalise.
CCPOA OP 2015 - Bâtiment artisanal ZA la Falque -	205 000	idem
ACHAT PARCELLE ZA A ST MARTIN	66 800	idem
Réfection de la Voirie de la ZA de la Falque à St Geniez	202 644 €	
Réfection de la voirie de la ZA de la Vabre à Ste Eulalie	47 800 €	
COMMUNICATION	15 000	
SALLE DES ASSOCIATIONS DE CAMPAGNAC (42 000	
TOTAL INVESTISSEMENT (arrondi)	8 438 019	8 438 019

M. LADET mentionne que ce budget est peu porteur d'opérations structurantes et précise que les montants de subventions demeurent approximatifs.

M. PEYRAC rappelle que la communauté de communes est toute récente et que ce budget reprend ceux des anciennes communautés abondés de nouvelles opérations (voirie...) . L'harmonisation des compétences effective ai 01/01/2018 permettra d'assoir les bases de nouveaux projets pour le territoire.

Le budget est adopté à par :

- pour :
- contre :

BP ZA DU TUMULUS :

Reprise du déficit de 2016 de 29 578,90 €

Produit attendu de la vente des lots : 255 486 € HT

Intérêts de l'emprunt : 4480€

Capital à rembourser au fur et à mesure de la vente des Lots : 214 267 €

Un excédent prévisionnel budgétaire est attendu à la clôture de ce budget si la vente de la totalité des lots est réalisé dans l'année : 5 760 €

Le budget s'équilibre à 522 618,10 € en dépenses et en recettes.

Ce budget est adopté à l'unanimité

BP EXTENSION DE LA ZA DE ST GENIEZ :

Reprise de l'excédent de 2016 de 48 307,77 €

Produit attendu de la vente des lots : 18 771 € HT

Excédent prévisionnel budgétaire à la clôture de ce budget (si vente de la totalité dans l'année) : **77 878,57 €**

Le budget s'équilibre à 191 933,94 € en dépenses et en recettes.

Ce budget est adopté à l'unanimité

BP ZA DU LAURADOU

Le produit attendu de la vente des lots est de 12114m2 X 9€ HT, soit 109 026 €

Un emprunt prévisionnel de 109 026 € est prévu en recette dans l'attente de la vente des lots. Son remboursement s'effectuerait au fur et à mesure de l'encaissement des ventes.

Ce budget présente un déficit global de l'ordre de 59 679 €, couvert par un apport d'équilibre du budget général.

Le budget de la ZA s'équilibre en fonctionnement et investissement à la somme de 449 442,68 €.

Ce budget est adopté à l'unanimité

BP ZAE DES COMBES

La ZAE présente deux tranches d'aménagement. Il reste environ 690m2 X 10 € HT de vente à encaisser sur la première tranche.

La deuxième tranche concerne 30000 m2 de terrains qui restent à lotir. Le produit attendu à terme est de 300 000 € HT.

222 224 € HT sont crédités en dépenses de fonctionnement au titre des travaux de viabilisation de la deuxième tranche. Ce montant permet d'équilibrer ce budget dans l'attente d'une estimation réelle des coûts d'aménagement.

Le déficit de clôture 2016 est repris en section d'investissement (146 780,19 €).

Le budget s'équilibre à 960 234,81 €

Ce budget est adopté à l'unanimité

BP ZAE de Sévérac :

Les comptes administratifs des 3 ZAE présentent les déficits de clôture suivants :

-LE PLA D'AVEYRON :	- 105 590,73 €
-MARTELIEZ :	-25 423,13 €
-LA TRICOUSE :	-53 129,44 €

Ces 3 résultats sont conservés par la commune de Sévérac d'Aveyron (non transférables à l'interco).

Ces zones feront l'objet d'un transfert de propriété via un acte courant 2017. A cette occasion, Il est proposé que la communauté rachète les 3 zones (terrains viabilisés et voirie) pour la valeur des déficits conservés par Sévérac.

Ce budget est adopté à l'unanimité

BP DU PLA D'AVEYRON :

Cette zone est composée de 2 tranches. Il reste 3 lots à vendre sur la première (8540 m2 X 13€ HT) L'aménagement de la deuxième tranche est à réaliser ultérieurement (11994m2 de foncier à viabiliser).

Ce budget prévoit le rachat de la zone pour la somme de 105 590,73 € et l'intégration du complément de stock en dépenses et en recettes pour la somme de 137 939,23 €.

Des frais pour intérêts d'emprunts sont prévus (6303 €) ainsi que des travaux d'aménagement de la tranche n°2 pour équilibrer ce budget.

Le produit attendu de la vente des lots sur les 2 tranches s'élève à 266 942 € HT.

La section de fonctionnement s'équilibre à 533 844 € et à 404 881,23 € pour l'investissement.

Ce budget est adopté à l'unanimité

BP ZA LE MARTELIEZ :

Il reste 1 lot à la vente (10962 m2).

La valeur du stock repris est de 129 916,58 € dont 25 425,13 € sont consacrés au rachat auprès de la commune de Sévérac.

920 € sont consacrés au remboursement des intérêts de l'emprunt repris et 98 658 € sont attendus de la vente .

Pour équilibrer ce budget, un apport du budget général d'un montant de 32 178,38 € est prévu

Le budget s'équilibre en section de fonctionnement à 261 672,76 € et à 235 327,83 € en investissement.

Ce budget est adopté à l'unanimité

BP ZA la TRICOUZE

Il reste 1 lot à vendre pour un produit attendu de 3640m² X15 = 54 600 € HT.

Des travaux de viabilisation et intérêts d'emprunts sont prévus pour la somme globale de 46 852,90 €.

Le stock repris s'élève à 91 182,56 € constitué notamment du rachat (53 129,44 €).

Pour équilibrer ce budget, un apport du budget général d'un montant de 83 435,46 € est prévu

Le budget s'équilibre en dépenses à 276 070,92 € en fonctionnement et 176 088,58 € en investissement.

Ce budget est adopté à l'unanimité

SPANC CCPOA

La section de fonctionnement s'équilibre à 195 723 € .

En dépenses :

- charges à caractères général pour 2550 €
- charges de personnel : 11 865,14 € (moindre que par le passé car l'agent est désormais positionné sur d'autres missions)
- charges exceptionnelles : 155 400 € (reversement prévisionnel des aides aux particuliers pour les installations neuves soit 4200 € maximum par équipement)

- dotations aux amortissements : 1 517,52 €
- report du déficit d'exploitation 2016 : 24 390,34 €

En recettes :

- redevances sur diagnostics initiaux sur les installations contrôlées de 2014 à 2016 , diagnostics vente, contrôle des installations neuves : 21 100 €
- subventions d'exploitations de l'Agence de l'Eau (aides sur diags initiaux, aides aux particuliers sur les installations neuves : 173 070 €

Section d'investissement :

Cette section est également en suréquilibre.

1553 € en dépenses (subventions d'équipements transférées en recettes de la SF)

3682 € en recettes (affectation du résultat d'investissement 2016 et dotation aux amortissements)

Ce budget est adopté à l'unanimité

MAISON DE LA MEDECINE ST LAURENT

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses à 29 662 €

Les dépenses couvrent les charges à caractères général, personnel de ménage, intérêts de la dette et le virement à la section d'investissement et le virement à la section d'investissement (11 639,55 €)

Les recettes proviennent des loyers (médecins, IDE...18 036 €), d'une subvention d'équilibre du budget général (11586 €)

En section d'investissement (58 777,02 €) :

En dépenses : reprise du résultat au 001 (44 190,53 €), remboursement du K (11 586 €) et travaux pour 3000 €.

En recettes : reprise du résultat d'exploitation au 1068 (2 133,93 €), virement de la section de fonctionnement (11 639,55 €) et nouvel emprunt (45 003,54 €).

Ce budget est adopté à l'unanimité

ASSAINISSEMENT COLLECTIF « LOT ET SERRE »

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 185 816 €.

Les dépenses intègrent principalement le déficit d'exploitation 2016 (11 285,22 €), des charges générales (39 051 €), personnel (4 000 €), intérêts de la dette (15 200 €) et les amortissements (84 605 €), le virement à la section d'investissement (30 674 €)

Les recettes : 133 000 € de redevances sont nécessaires pour équilibrer le budget, complétées de 30 000 € d'aides à la performance épuratoire, de la reprise de subventions (20 816 €)...

La section d'investissement s'équilibre à 382 137,16 €.

Avec en dépenses la reprise du déficit d'investissement de 185 972,15 €, le remboursement du K de la dette (28 200 €), les reprises de subventions et des travaux conséquents dont 3 Stations d'épurations à l'étude (41 100 €)

Les recettes :

- les amortissements : 84 605 €
- le FCTVA : 34 687 €
- le virement de la section d'investissement (30 674 €)
- un emprunt : 216 757 €.
- des subventions d'équipement ...

Ce budget est adopté à l'unanimité

BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET SPANC LAISSAC

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement à 18 331.24 €.

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
011	1500.00	002	11 131.24
012	10 000.00	7062	6 500.00
6811	3 064.38	741	700.00
021	3 766.86		
Total	18 331.24		18 331.24

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section d'investissement à 12 522.15 €

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
2154	12 522.15	001	5 690.91
		28158	3 064.38
		023	3 766.86
Total	12 522.15		12 522.15

Ce budget est adopté à l'unanimité

BUDGET PRIMITIF 2017- BUDGET MAISON MEDICALE LAISSAC

Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 114 894.76 €.

Le prélèvement 021-023 s'élève à 36 457.56 €.

La somme de 9 183.76 € en investissement représente le solde des travaux commencés en 2016.

Les locaux aménagés devraient être occupés dès juillet par 2 orthophonistes. Eventuellement le local de la pédicure libéré fin décembre devrait être repris par un nouveau pédicure.

Ce budget est adopté à l'unanimité

Fiscalité

Le conseil vote les taxes suivantes revues à la baisse et acte, en ce sens, une perte de produit fiscal attendu de l'ordre de 40 000 €

	BASES FISCALES 2017	% taux constants 2017	TOTAL Produit 2017 TX CONTANT	TAUX VOTES (avec 40000 € de baisse de produit)	TOTAL PRODUIT
TH	17 304 000	7,57	1 309 913	7,47	1 292 609
TFB	14 356 000	8,70	1 248 972	8,59	1 233 180
TNFB	969 800	36,12	350 292	35,68 35,66	346 025
CFE	2 924 000	13,80	403 512	13,62	398 249
FPZ	8 300	32,31	2 682	32,31	2 682
		TOTAL VOTE = produit attendu	3 315 370		3 272 744
		CVAE	86 756,00		86 756,00
		Compensation Etat	77 478,00		77 478,00
		TASCOM	40 202,00		40 202,00
		ECRETEMENT FN GIR	-500 361,00		-500 361,00
		PRODUIT GLOBAL "REEL UTILISABLE"	3 019 445,29		2 976 819,37

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères :

Le conseil vote les anciens taux appliqués par les Communautés de Communes en 2016.

	% de Taux	BASES 2017	Taux de la zone 2016	Proposition taux 2017	Produit attendu 2017
<i>St Geniez "Bourg Centre"</i>	<i>100 %</i>	<i>2 735 038,00</i>	<i>11,19</i>	<i>11,19</i>	<i>306 051</i>

ZA St Geniez, Ste Eulalie	70%	452 303,00	7,84	7,84	35 461
Prades , St Geniez écarts, Pierrefiche, Pomayrols, Castelnau, St Geniez écarts)	50%	1 049 926,00	5,59	5,59	58 691
LOT ET SERRE		1 555 945,00	12,23	12,23	190 292
CANTON LAISSAC		4 021 895,00	13,75	13,75	553 011
SEVERAC		3 902 193,00	14,50	14,50	565 818

PRODUIT		13 717 300,00			1 709 323
---------	--	---------------	--	--	------------------

La Communauté dispose d'un délai de 5 ans pour harmoniser ces taux.

Affectation des résultats.

Le conseil décide d'affecter la totalité des résultats d'exploitations, lorsqu'ils sont positifs, au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » en recette de la section d'investissement, soit :

8 005,85 : Résultat d'exploitation 2016 du SM Haute Vallée du Lot
454 425,15 : Résultat d'exploitation 2016 CCPOA
813 150,31 : Résultat d'exploitation 2016 CC LOT et Serre
298 733,71 : Résultat d'exploitation 2016 Laissagais
14 159,38 : Résultat d'exploitation 2016 OM Lot et Serre

Montant total affecté au compte 1068 : 1 588 474,40 €

Subventions aux associations.

Le valide les subventions suivantes :

Art . 65748					
	Ex CCPOA	Ex CCL	Ex Lot et Serre	Sévérac d'Aveyron	Total BP 2017
Offices de tourisme intercommunaux St GENIEZ CAMPAGNAC LAISSAC - SEVERAC	112 810,00	66 000,00		65 000,00	243 810,00
Centre social et rural du Pays d'Olt (CEJ/microchèche.....	123 283,00				123 283,00

Centre social rural Laissac (fonctionnement)		41 960,00			41 960,00
Centre social rural de Laissac (CEJ)		16 265,00			16 265,00
Point relais emploi	13 000,00	8 350,00	2 000,00		23 350,00
Recyclerie	6 000,00				6 000,00
Conseil parents d'élèves du RPI PIERREFICHE/St MARTIN	305,00				305,00
Ecole de Pierrefiche d'Olt + voyage	1 150,00				1 150,00
Association des parents d'élèves Ste Marie	505,00				505,00
Association des parents d'élèves de l'école "Les Marmousets"	505,00				505,00
Conseil parents d'élèves de l'école de Castelnau	505,00				505,00
Amicale des Sapeurs Pompiers de St Geniez d'Olt	1 500,00		300,00		1 800,00
Amicale des Sapeurs Pompiers deLAISSAC		3 200,00			3 200,00
ADMR St Côme d'Olt	200,00				200,00
ADMR St Geniez d'Olt	6 000,00				6 000,00
ADMR du Laissagais		2 000,00			2 000,00
ADMR Sévérac d'Aveyron				2 000,00	2 000,00
Eleveur RACE AUBRAC	1 600,00				1 600,00
Action 12		11 000,00			11 000,00
Famille Rurales du Laissagais 2017		122 432,00			122 432,00
Famille Rurales du Laissagais solde 2016		20 000,00			20 000,00
ADMR Campagnac			3 246,52		3 246,52
Amicale Sapeurs Pompiers St Laurent d'Olt			800,00		800,00
Sapeurs-pompiers Sévérac					3 500,00
Part.organisation Tour de France 2017		18 000,00			18 000,00
CAP Mômes					2 000,00
Roc Laissagais					2 000,00
Association Tradition Aubrac					1 000,00
Site internet OT					10 000,00
Jeunes SP					1 400,00
Croix rouge					3 600,00
subventions à affecter					2 000,00
	267 363,00	309 207,00	6 346,52		675 416,52

Art . 657481

Participation fonctionnement Ecole privée sous contrat Ste Marie - St	79 008				79 008,00
--	---------------	--	--	--	------------------

Geniez					
--------	--	--	--	--	--

Fonds de concours de 8000 € aux 6 communes de l'ancienne CC des Pays d'Olt et d'Aubrac.

La Communauté de Communes des Pays d'Olt et d'Aubrac a octroyé fin 2016 un fond de concours d'investissement de 8000 € à chacune de ses 6 communes membres (48 000 € au total).

Le conseil valide l'affectation de ces sommes comme suit par avenant aux conventions attributives :

Sainte Eulalie d'Olt

Projet financé : Extension du Cimetière

	Montant	%
DETR 25%	10 560,00	0,25
Fonds de Concours Communauté de communes	8 000,00	0,19
Autofinancement	23 680,00	0,56
TOTAL € HT	42 240,00	1,00

Prades

Projet financé : Eclairage Public

	Montant	%
SIEDA 30%	7 017,88	0,30
Fonds de Concours Communauté de communes	8 000,00	0,34
Autofinancement	8 375,04	0,36
TOTAL€ HT	23 392,92	1,00

ST GENIEZ

Projet financé : Réfection toiture du bâtiment communal

	Montant	%
DETR	38 292,59	40,00%
Département	23 932,87	25,00%
Fonds de Concours Communauté de communes	8 000,00	8,36%
Autofinancement	25 506,03	26,64%
TOTAL€ HT	95 731,49	100,00%

POMAYROLS

Projet financé : Aménagement de la Place Publique du bourg de Pomayrols.

	Montant	%
Fonds de Concours Communauté de communes	8 000,00	0,42
Autofinancement	11 001,00	0,58
TOTAL€ HT	19 001,00	1,00

Castelnau a délibéré le 14/12/16 sur cette opération

Aménagement d'un espace de stationnement et de rencontre dans le bourg de Mandailles

	Montant	%
Fonds de Concours Communauté de	8 000,00	0,05

communes		
Autofinancement	157 821,00	0,95
TOTAL€ HT	165 821,00	1,00

PIERREFICHE

Projet financé : Voiries diverses, le TRUEL , LA CROZETTE...

	Montant	%
Fonds de Concours Communauté de communes	8 000,00	0,49
Autofinancement	8 258,00	0,51
TOTAL€ HT	16 258,00	1,00

QUESTIONS DIVERSES

-Sont désignés pour siéger au Conseil d'Administration du Point Relais Emploi : Claude SALLES, Camille GALIBERT.

Il est demandé au Point Relais d'ouvrir le nombre de représentants au Conseil d'Administration à 1 membre par anciens territoires. Soit 4 membres au total.

-Sont désignés membres du SIEDA pour le très haut débit (THD) : Jean Paul PEYRAC (Titulaire) , Christian DELMAS (Suppléant).

-Le conseil valide l'adhésion au groupement de commande organisée par le Centre de Gestion pour le renouvellement des contrats d'assurance pour garantir l'EPCI des risques financiers à l'égard du personnel.

Les risques couverts tout ou partie pour les agents CNRACL sont les suivants : Décès, accident de travail, maladie professionnelle, maladie ordinaire, longue maladie, maternité-paternité-adoption, disponibilité d'office, invalidité...

Les risques couverts tout ou partie pour les agents non affiliés à la CNRACL: accident de travail, maladie professionnelle, maladie grave, maladie ordinaire, maternité-paternité-adoption, disponibilité d'office, invalidité...

La Communauté sera libre, au terme de la procédure, de contractualiser ou non avec l'assureur retenu.

-Une étude « Habitat » est envisagée pour diagnostiquer le parc de logements sur le territoire (vacants, vétusté...). M. GALIBERT précise que la commission « habitat » du conseil départemental peut apporter son aide.